

CHUTES

CHUTES

POUR LE PERSONNEL

LES SIGNES D'ALERTE

« LES SIGNES QUI DOIVENT M'ALERTER »

- Avoir déjà chuté.
- Peur de chuter.
- Présence d'ecchymoses.
- Troubles de l'équilibre.

BON À SAVOIR

↳ Facteurs sociaux-psychologiques :

- sédentarité et manque d'activité physique ;
- consommation abusive d'alcool ;
- automédication.

↳ Facteurs environnementaux :

- dangers liés à l'absence d'aménagement adapté du logement (encombrement du logement, présence d'obstacles, présence de tapis, éclairage insuffisant, etc.) ;
- dangers liés à l'environnement extérieur (escaliers, présence d'obstacles, mauvais éclairages, trottoirs inégaux, etc.) ;
- absence ou port de lunettes inappropriées ;
- chaussures/chaussons inadaptés ;
- aides techniques inadaptées (cannes, déambulateurs, etc.) ;
- refus d'aides techniques.

↳ Facteurs médicaux ou paramédicaux (lorsque ces éléments peuvent être connus) :

- maladies (concernant la mémoire, la parole, les douleurs dans les articulations, le mal-être psychique de la personne, la baisse de la vision ou de l'audition, les troubles du rythme cardiaque, etc.) ;
- prise de plusieurs médicaments en même temps ou une modification du traitement ;
- troubles de l'équilibre et de la marche ;
- dénutrition ;
- déshydratation ;
- survenue brutale d'un état confusionnel (agitation, désorientation, propos incohérents, etc.).

LES FACTEURS DE RISQUE

CHUTES

POUR LA STRUCTURE

▾ METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE VEILLE PERMETTANT D'IDENTIFIER LES RISQUES DE CHUTES

- En encourageant la personne accueillie à exprimer ses besoins et ses attentes.
- En observant les évolutions dans les attitudes, les gestes et les paroles de la personne.
- En échangeant avec la personne, mais aussi, si la personne est d'accord, avec son entourage, les membres de l'équipe⁶² et les intervenants extérieurs qui l'accompagnent ([MT](#), [SAAD](#), [SSIAD](#), etc.), afin d'élaborer avec eux ce qui peut être mis en place à partir de la remontée d'information de la personne elle-même, de son entourage et/ou des professionnels de terrain.

▾ PARTAGER L'ANALYSE DES SIGNES REPÉRÉS

- En échangeant avec la personne ou, le cas échéant, avec le représentant légal, la personne de confiance, son entourage et, selon les besoins, avec l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès de la personne ([SAAD](#), [SSIAD](#), [SPASAD](#), professionnels libéraux, etc.) dans le respect des dispositions légales en matière de partage d'informations.
- En prévoyant des temps et des outils spécifiques de partage d'informations.
- En organisant les remontées d'informations entre les professionnels de la résidence autonomie et, selon les besoins, avec les partenaires extérieurs.

▾ ADAPTER LES RÉPONSES LORSQUE LES PERSONNES ACCUEILLIES MONTRENT DES RISQUES DE CHUTES

- En recherchant des réponses en équipe et en cohérence avec le projet personnalisé.
- En impliquant la personne et ses aidants dans la recherche de solutions.
- En sollicitant ou orientant vers les professionnels de santé (médecin traitant, gériatre, neurologue, masseur-kinésithérapeute, pharmacien, etc.) et les partenaires de prévention ([CLIC](#), mutuelles, associations, instances d'éducation et de promotion de la santé, etc.).
- En formalisant dans le projet personnalisé les solutions proposées et les éventuelles difficultés rencontrées, voire refus.
- En évaluant en équipe les actions mises en place et leurs limites.

▾ SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DANS LE REPÉRAGE DES RISQUES DE CHUTES

- En présentant à l'équipe les principaux facteurs de risques de chutes.
- En formalisant ces éléments dans le projet d'établissement.
- En inscrivant la thématique du repérage des chutes dans le plan de formation.
- En encadrant l'éventuelle utilisation d'outils d'aide au repérage (cf. outils).
- En organisant régulièrement des temps d'échanges, notamment pour la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives aux risques de chutes.

⁶² Elle se compose de l'ensemble du personnel de la résidence autonomie : responsable, agent d'entretien, personnel de restauration, secrétaire, aides-soignants, animateurs, aide médico-psychologique,...

CHUTES

RÉSULTATS ATTENDUS

L'équipe de la résidence autonomie, en contact régulier avec les personnes accueillies, connaît les principaux facteurs de risque de chute, et identifie les signes d'alerte. Elle sait sur quels dispositifs (outils) s'appuyer pour faire remonter cette information. Les besoins et les attentes de la personne accueillie sont pris en compte. Il n'y a pas de rupture de parcours d'accompagnement.

DES OUTILS⁶⁴ POUR ALLER PLUS LOIN...

↳ Sur le repérage des risques d'accidents domestiques

- ANSP. *Outil de repérage des risques d'accidents domestiques*. 2010

↳ Sur la thématique des chutes

- INPES. *Référentiel de bonnes pratiques en prévention des chutes chez les personnes âgées à domicile*. Mai 2005
- <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/830.pdf>
- INPES. Brochures « *Aménager votre maison pour éviter les chutes* », « *Comment garder son équilibre après 60 ans ?* » et « *Bien vivre son âge* »
- INPES/Assurance Maladie. *Comment aménager sa maison pour éviter les chutes ?* 2009
- HAS/SFDRMG. *Prévention des chutes accidentelles chez la personne âgée*. 2005
- HAS. *Évaluation et prise en charge des personnes âgées faisant des chutes répétées*. 2009

↳ Sur la thématique de l'activité physique

- Programme national nutrition santé (PNNS) 2011-2015
- PNNS pp. 20-23 et le livret d'accompagnement pour les professionnels de santé pp. 15-19
- www.mangerbouger.fr
- www.reponses-bien-vieillir.fr (site proposé par l'INPES et les Caisses de retraites)

⁶⁴ L'ensemble des outils sont téléchargeables, ils servent de support à la formation, l'échange...